

Libre circulation des personnes : la Suisse entrouvre la porte avec prudence

Six des sept accords bilatéraux en vigueur depuis 2002 entre la Suisse et l'UE des Quinze ont été automatiquement étendus aux dix nouveaux membres de l'Union Européenne. Seul l'accord sur la libre circulation des personnes a été renégocié et sera donc soumis au Parlement puis au référendum facultatif.

Les dix nouveaux membres de l'Union européenne connaissent une croissance plus rapide que l'UE à quinze et que la Suisse. On peut donc s'attendre à ce que les revenus de leurs habitants progressent régulièrement et à ce que nos débouchés en fassent de même. Nombre de nos concitoyens craignent toutefois un afflux d'immigrants, source de chômage et de baisse des salaires. Ces appréhensions ne sont pas fondées.

L'écart de prospérité existant entre anciens et nouveaux pays membres n'a pas échappé aux Quinze qui ont pris des mesures afin de réaliser en douceur la libre circulation des personnes avec leurs nouveaux membres. D'ailleurs, la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Union à Quinze n'a pas débouché sur des mouvements migratoires substantiels entre pays à niveau salarial parfois très différent. Malgré cela, la Suisse s'est montrée très prudente et a négocié un passage par étapes à la libre circulation des personnes. La période transitoire d'introduction de cette libre circulation sera plus longue pour les dix nouveaux Etats qu'elle ne l'est pour les Quinze puisqu'elle durera jusqu'en 2011. De plus, la Suisse gardera une clause de sauvegarde jusqu'en 2014, clause qui lui permettrait de rétablir des contingents de permis en cas de (très improbable) afflux d'immigrants.

En résumé, la Suisse entrouvre son marché du travail avec des garanties solides, arrachées de haute lutte par ses négociateurs. Il n'y a donc pas lieu de craindre une immigration incontrôlée ou une pression généralisée sur les salaires et le marché du travail. L'immigration sera essentiellement le fait, comme maintenant, de travailleurs qualifiés dont nous aurons besoin pour faire face à l'extension de nos débouchés vers l'Est, améliorant ainsi les possibilités d'emplois pour tous.

Rappelons enfin que les marchés européens demeurent les principaux débouchés et centres d'activité des entreprises suisses. En 2001, plus de 60% de nos exportations ont pris le chemin de l'UE à quinze alors que 80% de nos importations en provenaient ! Face à un partenaire d'une telle importance, la Suisse a besoin, pour ses relations économiques et politiques, d'un cadre clair. Les accords bilatéraux ont prouvé leur efficacité. Grâce à eux, notre pays a été mis sur pied d'égalité avec les Quinze dans de nombreux domaines. Il est dans notre intérêt de confirmer ce choix en élargissant l'ensemble des accords aux dix nouveaux membres de l'Union.

Jean-Claude Chappuis

Fédération des entreprises suisses
Verband der Schweizer Unternehmen
Federazione delle imprese svizzere
Swiss Business Federation

Carrefour de Rive 1
Case postale 3684 / CH-1211 Genève 3
Téléphone +41 22 786 66 81
Téléfax +41 22 786 64 50
www.economiesuisse.ch